



HAL
open science

L'entourage du nom propre dans le roman médiéval: Chrétien de Troyes et Jean Renart

Vanessa Obry

► **To cite this version:**

Vanessa Obry. L'entourage du nom propre dans le roman médiéval: Chrétien de Troyes et Jean Renart. Nicolas Laurent et Christelle Reggiani. Seuil du nom propre, Lambert Lucas, pp.23-34, 2017, Études linguistiques et textuelles, 978-2-35935-217-7. hal-01853130

HAL Id: hal-01853130

<https://hal.science/hal-01853130>

Submitted on 2 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vanessa Obry

Université de Haute-Alsace,
Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes (EA 4363)

L'entourage du nom propre dans le roman médiéval :

Chrétien de Troyes et Jean Renart.

Résumé. — Cet article analyse le fonctionnement et les enjeux stylistiques de l'entourage du nom propre à référent humain dans les romans de Chrétien de Troyes (XII^e siècle) et de Jean Renart (XIII^e siècle). Chez Chrétien de Troyes, l'entourage du nom propre reflète les relations entre son porteur et la société arthurienne, alors que chez Jean Renart, les variations sont plus nombreuses et témoignent d'une plus grande malléabilité des personnages. Les emplois du nom propre rendent ainsi compte de conceptions différentes du personnage de roman.

Mots clés. — entourage du nom, expansions, français médiéval, roman, personnage, Chrétien de Troyes, Jean Renart.

English Title: Expanded proper nouns in medieval romance : Chrétien de Troyes and Jean Renart

Abstract. — This paper aims at analysing the use of expanded proper nouns referring to human characters, and its stylistic implications in Old French romances written by Chrétien de Troyes (12th century) and Jean Renart (13th century). The expansions of proper nouns in Chrétien de Troyes' romances reveal the relationship between the character and the arthurian society, whereas the use of these structures by Jean Renart is much more complex and shows that characters have become more prone to evolving. The use of proper nouns reveals different ways of creating literary characters.

Keywords. — expanded nouns, Medieval French, romance, character, Chrétien de Troyes, Jean Renart

À partir du XII^e siècle s'élabore dans les milieux aristocratiques le système anthroponymique moderne associant un nom de baptême à un second membre qui deviendra le patronyme (Beck, 1997 : 1-2). D'un point de vue juridique, c'est le nom unique qui prédomine et l'expression qui le suit, sobriquet, complément indiquant une filiation, une appartenance sociale ou une origine géographique, ne sert qu'à pallier les homonymies. La fixation de cette deuxième partie du nom ne s'amorce qu'au cours du XIII^e siècle avec la multiplication des actes administratifs écrits et le nom propre reste, à cette époque, une expression « à géométrie variable » (Plet-Nicolas, 2007 : 65). L'usage littéraire est loin de refléter exactement les mutations en cours de l'anthroponymie médiévale, mais les textes ne manquent pas d'exploiter cette relative instabilité du nom propre. Dans la présente étude, nous nous proposons d'analyser le fonctionnement et les enjeux stylistiques de l'entourage du nom propre à référent humain chez Chrétien de Troyes, dont les œuvres sont composés dans la seconde moitié du XII^e siècle et chez Jean Renart, l'un de ses successeurs dans le genre du roman en vers au début du XIII^e siècle. Les relevés détaillés et analyses statistiques que l'on trouvera ci-dessous concernent plus particulièrement le premier et le dernier roman de Chrétien de Troyes, *Erec et Enide* et *Le Conte du Graal*, ainsi que les deux romans attribués à Jean Renart, *L'Escoufle* et le *Roman de la rose ou de Guillaume de Dole*. Les autres œuvres du premier auteur seront convoquées pour des analyses ponctuelles.

Les noms de nos deux auteurs, représentant d'une part l'association d'un nom de baptême à une origine géographique – Chrétien de Troyes – et d'autre part celle d'un nom et d'un surnom – Jean Renart – constituent des leurres quant au questionnement qui nous occupe. Ces noms fixés par l'usage critique n'apparaissent en effet que rarement dans les textes et ne reflètent en rien les pratiques quant aux emplois des noms propres dans les œuvres. Le nom en deux parties est l'un des possibles explorés par les romans, mais le récit de fiction rend surtout compte de la prédominance du nom de baptême, servant à lui seul de marque stable de l'identité individuelle. Autour de ce nom unique gravitent toutefois diverses expansions dont les auteurs ne manquent pas de jouer, comme en témoigne le célèbre épisode du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes lors duquel le héros, ayant soudain l'intuition de son nom jusqu'alors inconnu, « Percevaux li Galois » (Perceval le Galois), se voit aussitôt corrigé par

son interlocutrice : il sera condamné à être « Percevox li cheitis » (Perceval le malheureux, v. 3561 et 3568). Le jeu autour du nom propre se nourrit en outre de la tradition de l'écriture formulaire que les romans empruntent notamment au genre épique, où le nom des héros s'associe volontiers à des expressions laudatives (Venckeleer, 1975). L'entourage du nom propre chez nos deux auteurs subit ainsi la double influence d'une réalité sociale qui encourage la variation et d'une tendance stylistique, héritée mais encore vivace, qui favorise une relative stabilité des expressions. Alors que Jean Renart peut être considéré comme l'héritier infidèle de Chrétien de Troyes, dont il prend volontiers le contre-pied, on pourra lire dans l'étude de l'entourage du nom propre cette succession de deux générations, mais aussi des choix stylistiques qui témoignent de modes distincts d'individuation du personnage de fiction.

1. Variations autour du nom propre

Le nom propre, associé à un ou plusieurs autres constituants, entre dans des structures très diverses. Ces variations de la périphérie des noms créent des désignations individuelles concurrentes ou complémentaires des noms propres employés seuls.

1.1. Titre + NPR / NPR + NPR / NPR + de + SN

Le nom précédé d'un titre semble l'apanage de certains personnages, tel « mon seignor Gauvain » chez Chrétien de Troyes. La formule « mon seignor » (« mes sire » au cas sujet) n'est pas toujours soudée dans les manuscrits et son emploi systématique, associé à certains noms, semble témoigner d'un figement comme titre de respect déjà acquis, le mot seigneur y ayant perdu son sémantisme féodal et le possessif ne renvoyant à aucune véritable première

« L'entourage du nom propre dans le roman médiéval : Chrétien de Troyes et Jean Renart », dans *Seuils du nom propre*, dir. Nicolas Laurent et Christelle Reggiani, Limoges, Lambert-Lucas, « Études linguistiques et textuelles », 2017, p. 23-34.

Preprint

personne. L'association de deux noms propres, préfigurant le modèle anthroponymique moderne, est quant à elle très peu représentée dans les romans et témoigne souvent du figement d'une expansion à valeur descriptive. L'unique occurrence relevée chez Chrétien de Troyes, « Caradué Briebraz » (*Erec et Enide*, v. 1689) se rapproche d'une expression avec complément du nom sans préposition (Caradué aux courts bras). Absente de *L'Escoufle*, la structure est plus représentée dans *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* de Jean Renart, avec « Baudoïn Flamenc » (v. 1670), « Graelent Muer » (v. 2540) et « Robert Macié » (v. 3458). Une autre configuration peut témoigner du figement en cours du système anthroponymique à deux termes. Il s'agit des expressions combinant le nom propre et un syntagme prépositionnel indiquant une origine géographique : « Crestiens de Troies », « Lancelot del Lac », « Guillaume de Dole »... Ce type d'expression est employé dans chacune des œuvres, le plus souvent en première mention.

1.2. NPR + déterminant + NCO / déterminant + NCO + NPR

Les constructions associant un nom propre à un groupe nominal formé d'un déterminant et d'un substantif sont en revanche très fréquentes, quel que soit l'ordre des deux constituants. Dans « Keu le seneshcal » (NPR + déterminant + NCO), le syntagme nominal qui suit le nom propre apporte une information complémentaire sur le statut ou l'identité du personnage cité et permet d'identifier le référent. Ces expressions sont en effet, dans l'ensemble des œuvres, majoritairement employées en première occurrence du nom, ou lorsqu'un personnage n'est mentionné qu'une fois, dans les listes de convives ou de chevaliers. Lorsque le déterminant et le substantif précèdent le nom propre, il présente le groupe social auquel appartient le personnage (« li rois Artus », « li quens Henri ») ou rappelle sa filiation (« ses freres Hector »). Cette construction est interprétée par Kerstin Jonasson, à la suite de Michèle Noailly, comme l'association, dans un même syntagme nominal, de « deux expressions

référentielles autonomes » (Jonasson, 1994 : 48 ; Noailly, 1991). Marie-Noëlle Gary-Prieur y voit pour sa part un syntagme dans lequel seul le premier membre réfère (« li rois »), tandis que le nom propre (« Artus »), est une épithète qui a une fonction d'identification (le roi qui est appelé Arthur) et n'assume pas l'acte de référence. L'analyse des exemples en ancien français invite à considérer deux interprétations distinctes, selon les personnages concernés. Lorsque le référent est le protagoniste du récit, ou qu'il constitue une figure clé de l'univers fictionnel, tels le roi Arthur et la reine Guenièvre, ou encore le comte Guillaume dans *L'Escoufle*, trois expressions apparaissent indifféremment dans des contextes syntaxiques et narratifs semblables : « li rois », « li rois Artus », « Artus ». L'expression complexe n'est d'ailleurs pas nécessairement la première employée dans le texte. Ainsi Guenièvre est simplement appelée « la reïne » dans *Erec et Enide*, avant l'apparition de l'expression « la reïne Guenievre » (v. 125). Le nom propre n'a pas d'utilité informative en contexte et l'on pourrait voir dans le deux membres du groupe deux expressions autonomes, dont la combinaison en crée une troisième. Ces trois possibilités constituent autant de variations possibles de la même expression référant au personnage. Quand en revanche il est question de personnages secondaires rarement cités ou mentionnés une seule fois, le nom propre a un rôle d'identification. Il assure l'actualisation du premier syntagme nominal et permet la discrimination entre plusieurs référents potentiellement concurrents : « le roi Urien » (*Le Conte du Graal*, v. 7897) n'est pas le roi Arthur. Cette lecture du nom propre comme épithète avec un rôle d'identification est aussi celle que l'on peut proposer pour les cas où le premier membre comprend un déterminant autre que l'article défini (« lor seignor », « son frere » etc.).

1.3. NPR + article défini + adjectif / (article défini +) adjectif + NPR

L'association d'un nom propre, d'un article défini et d'un adjectif peut apparaître comme un cas particulier des constructions précédentes, où l'adjectif substantivé se substitue au nom commun. Dans une expression telle « Ysolt la blonde », Marie-Noëlle Gary-Prieur considère que deux expressions référentielles sont juxtaposées et facilement dissociables (Gary-Prieur, 1994). Même s'il ne serait en effet pas aberrant de trouver dans un roman médiéval l'expression « la blonde » pour désigner Yseut, on ne relève pas une telle construction dissociée du nom propre employée comme expression référentielle dans les textes analysés. Perceval n'est jamais désigné comme « li Galois » chez Chrétien de Troyes et Aelis n'est jamais « la cortoise » chez Jean Renart, alors que l'expression « Aelis la cortoise » est attestée (v. 7043). En outre, ces expressions sont très peu fréquentes pour référer aux personnages centraux et renvoient plus volontiers à une figure célèbre héritée de la tradition, comme « Ysolt la blonde », qui ne joue aucun rôle dans les romans étudiés mais est citée par presque tous. Le deuxième membre apparaît bien plutôt comme l'expansion formulaire associée par habitude au nom propre ; renvoyant à une qualité stable du personnage, il fonctionne comme une épithète de nature qui a tendance à s'intégrer au nom. Ces expressions se rapprochent ainsi des syntagmes prépositionnels tels « Liënors as blons chevols » ou « Aiglentine au vis cler » (*Le Roman de la rose ou de Guillaume de Dole*, v. 827 et 2284), néanmoins très peu fréquents dans nos textes.

L'interprétation que l'on peut faire des constructions du type « la bele Aelis » (*L'Escoufle*), est tout à fait différente et les occurrences relevées en ancien français semblent contredire les analyses grammaticales les plus souvent données à propos de la langue moderne. Il est en général admis que le nom propre n'est pas modifié sémantiquement et que l'adjectif a une fonction de caractérisation. Par conséquent, le nom propre est considéré comme le seul

élément référentiel du groupe. Pourtant, quand ce type d'expression, absent chez Chrétien de Troyes, est employé chez Jean Renart, c'est le plus souvent à propos d'un personnage central qui peut aussi être désigné par le seul article suivi de l'adjectif. Ainsi, dans *L'Escoufle*, « la bele Aelis » alterne avec « la bele ». Cela tendrait à montrer que les deux membres de la construction sont pré-sentis comme deux expressions référentielles combinées, au même titre que « li rois Artus ». Michèle Noailly, Kerstin Jonasson et Marie-Noëlle Gary-Prieur notent toutes trois que la présence de l'article dans les structures de type « article + adjectif + NPR » est obligatoire pour que l'expression puisse être employée en fonction référentielle, même si les trois chercheuses en donnent des explications différentes : l'article est considéré comme un simple automatisme syntaxique (Noailly, 1991), comme un élément assurant le fonctionnement référentiel (Jonasson, 1994) ou comme élément anaphorique renvoyant à une connaissance commune et qui autorise l'attribution au référent de la propriété exprimée par l'adjectif (Gary-Prieur, 1994). Or l'héroïne de *L'Escoufle*, « la bele Aelis » peut tout aussi bien être désignée par l'expression « bele Aelis », sans article, en emploi référentiel :

Bele Aelis et ses puceles

S'en vont jouant a sa venue (v. 1928-1929 ; Belle Aelis et ses demoiselles se réjouissent de sa venue.).

L'expression « bele Aelis », employée vingt fois dans le roman, n'apparaît d'ailleurs que deux fois en fonction apostrophe, toutes les autres occurrences correspondant à des emplois référentiels. Les exemples de ce type sont donc très proches de leur variante avec article : l'emploi du déterminant serait facultatif, dans un état de langue où l'usage de l'article est beaucoup moins systématique qu'en français moderne.

1.4. Déterminant + NPR

Les emplois des noms propres précédés d'un déterminant sont assez rares. La présence du déterminant ne modifie en rien le fonctionnement référentiel et sémantique du nom propre :

Et li Grinomalanz s'arreste

si li torne an travers la teste (*Le Conte du Graal*, v. 8397-8398 ; Grinomalant s'arrête puis tourne la tête vers lui.)

Cil Guillames l'en refiert deus

d'une grosse lance poignal (*Le Roman de la rose ou de Guillaume de Dole*, v. 2746-4747 ; Guillaume le frappa à deux reprises d'une grosse lance qu'il tenait bien en mains.)

L'expression « cil Guillames » fait intervenir le déterminant démonstratif proche de ce qu'on appelle le démonstratif de notoriété¹ : dans le roman de Jean Renart, son emploi est limité au récit du tournoi : il s'agit manifestement d'un emprunt au genre de la chanson de geste.

À l'ensemble de ces expressions s'ajoutent toutes les combinaisons qu'elles permettent : « li gentis Guillaume de Dole » (*Le Roman de la rose ou de Guillaume de Dole*, v. 1286), « la pucele bele Aelis » (*L'Escoufle*, v. 7025) etc. Ce premier tableau de l'entourage du nom propre dans les romans fait apparaître la spécialisation de certaines structures, notamment dans la première mention d'un référent. L'examen des textes pris séparément fera apparaître d'autres particularités quant au contexte syntaxique, énonciatif et narratif de leurs emplois. Les exemples étudiés ainsi que l'état ancien de la langue conduisent à considérer certaines expressions, telles « li rois Artus », « la bele Aelis » et « bele Aelis », comme des

¹ Marc Wilmet évoque des cas de démonstratifs de notoriété avec un nom propre (Wilmet, 1979). Selon Georges Kleiber, qui exclut ce type d'exemple du démonstratif de notoriété, l'expression relèverait plutôt de l'anaphore, dans la mesure où l'on peut convoquer les mentions précédentes du référent Guillaume (Kleiber, 1990).

constructions interchangeables dont l'alternance dans les textes se rapproche d'un jeu de variations autour du nom propre. Puisque ce phénomène concerne surtout les expressions qui ont pour référent des personnages centraux des romans, nous ferons l'hypothèse que les variations de l'entourage du nom propre contribuent à révéler le mode de singularisation de la figure héroïque adopté par chacun des auteurs, voire chacune des œuvres.

2. Entourage du nom et perceptions de l'individu fictif

Une contrainte métrique pèse sur nos récits : l'octosyllabe à rimes plates impose un moule rythmique dans lequel un nom à géométrie variable se coule plus facilement. On pourrait ainsi supposer que l'accompagnement quasi systématique du nom d'Yvain ou de Gauvain par le titre « mes sire / mon seignor » est dû au fait qu'il s'agit de noms de deux syllabes, alors que le nom de Perceval, plus long, est au contraire plus volontiers employé seul. La relative souplesse de l'octosyllabe n'impose cependant pas un schéma trop rigide. L'entourage du nom propre est en outre assez stable d'un manuscrit à l'autre pour une même œuvre. Les romans de Jean Renart ne permettent pas de trancher cette question dans la mesure où nous n'avons conservé, pour chacun d'eux, qu'un seul témoin manuscrit. En revanche, pour Chrétien de Troyes, les variantes de l'entourage du nom propre sont extrêmement rares et jamais, quand le contexte est conservé, un nom propre n'est employé seul là où une autre leçon présente un nom entouré. Cette stabilité relative conforte l'idée d'un choix stylistique, dont nous interrogerons à présent la portée, en observant en particulier la composante sociale liée à la périphérie du nom propre : dans quelle mesure l'entourage du nom contribue-t-il à lier l'individu à un groupe ?

2.1. Chrétien de Troyes : entourage du nom et intégration sociale

À partir du troisième roman composé par Chrétien de Troyes, dans *Lancelot ou le chevalier de la Charrette*, *Yvain ou le chevalier au lion* et *Perceval ou le conte du Graal*, le récit oppose des passages où le protagoniste est nommé et d'autres où, parce qu'il a perdu son nom ou parce qu'il ne l'a pas encore trouvé ou mérité, il est anonyme. Ce jeu, déjà représenté par l'effacement du nom de l'héroïne Enide dans le premier roman de l'auteur, permet à une poétique du nom de s'élaborer, des premières aux dernières œuvres qu'il a composées : c'est notamment ce qu'étudie Danièle James-Raoul, lorsqu'elle définit le style de Chrétien de Troyes (James-Raoul, 2007a et 2007b). L'entourage du nom propre présente quant à lui d'autres enjeux et invite à relativiser l'idée d'une progression de l'écriture de Chrétien : il permet avant tout de représenter les relations entre les figures romanesques centrales et la société arthurienne qui sert d'arrière-plan à leurs aventures. Les cinq romans contribuent en effet à l'élaboration d'un monde fictionnel dont le centre est la cour d'Arthur. Cet univers existe déjà auparavant, notamment, en français, dans le *Roman de Brut* de Wace, mais l'auteur champenois l'enrichit pour en faire le cadre de l'aventure. Cependant, il ne crée pas une fiction aux enjeux collectifs : si on le lit habituellement comme l'un des premiers représentants du genre romanesque en cours d'élaboration, c'est que ses textes amorcent une réflexion sur la place individuel des héros. On suit ainsi, dans chaque roman, la destinée d'un ou de deux personnages centraux.

Dans *Erec et Enide*, le nom des héros éponymes est très peu souvent accompagné d'une expansion. Les expressions « Erec le fil Lac » (v. 19, 1673), « Erec le vaillant chevalier » (v. 1213), « Erec filz le roi Lac » (v. 3860) et « Erec son fil » (v. 1851, 5988), ne représentent

qu'une part très faible des 289 occurrences du nom du héros relevés dans le texte². Cinq de ces six cas correspondent par ailleurs à des contextes très particuliers : il s'agit de l'introduction du référent dans le récit et de la première citation de son nom (« D'Erec, le fil Lac, est li contes », v. 19 ; Le conte parle d'Erec, le fils de Lac.), d'emplois en discours direct (v. 1213, 5988) , d'une énumération des meilleurs chevaliers – c'est-à-dire d'une digression (v. 1673) – et, enfin, d'une occurrence en mention pour « Erec filz le roi Lac » (v. 3860), au sein de paroles prononcées par le héros lui-même, alors qu'il se présente à ses interlocuteurs. Ainsi, les emplois du nom propre entourés sont quasiment réservés à des introductions ou des passages digressifs, mais ils sont exclus du cœur de l'aventure : on trouve des emplois référentiels, mais jamais en fonction de sujet, ce qui constitue une autre marque de la mise à l'écart de ces expressions, dans le récit dont le personnage est l'acteur principal. Le constat est exactement le même pour l'héroïne Enide, dont le nom entouré ne se trouve qu'en discours direct, sauf à la toute fin du texte où, après son couronnement, elle devient, dans les propos du narrateur, « ma dame Enyde » (v. 6514)³. L'entourage du nom propre concerne donc plus souvent les personnages secondaires, tels ceux qui sont cités une seule fois, dans les listes d'invités aux noces ou encore lors du couronnement des héros. Le représentant par excellence de la société arthurienne, Arthur, est toujours désigné par sa fonction sociale : « li rois Artus » alterne avec « li rois ». Enfin, Gauvain, parangon des valeurs courtoises, se voit lui aussi toujours désigné par l'expression composée « mes sire Gauvains », sauf lorsqu'il se charge d'accueillir Erec à la cour et passe du second au premier plan du récit : le nom propre est alors employé seul à plusieurs reprises (v. 4054 *sq.*). L'entourage du nom propre signale ainsi une place dans la société arthurienne. Le héros est celui qui s'illustre et se distingue par rapport au groupe et son nom de baptême suffit à le désigner. Ces mêmes conclusions sont valables

² Les relevés sont effectués dans l'édition du manuscrit de Guiot cité en bibliographie uniquement.

³ On relève, pour Enide, 73 noms propres employés seuls et 4 avec un entourage.

« L'entourage du nom propre dans le roman médiéval : Chrétien de Troyes et Jean Renart », dans *Seuils du nom propre*, dir. Nicolas Laurent et Christelle Reggiani, Limoges, Lambert-Lucas, « Études linguistiques et textuelles », 2017, p. 23-34.
Preprint

aussi, dans les autres romans, pour Lancelot, qui n'est qu'exceptionnellement appelé « Lancelot du Lac » dans le roman dont il est le protagoniste, pour Cligès dans l'œuvre qui porte son nom et pour Perceval dans *Le Conte du Graal*.

Dans cette dernière œuvre composée par Chrétien de Troyes, le cas de Gauvain s'oppose en revanche aux exemples héroïques précédents. Bien que, dans la deuxième partie du roman, il devienne le protagoniste, c'est toujours l'expression qui le rattache à sa fonction dans la société, en tant que neveu fidèle d'Arthur et représentant de la courtoisie, « mes sire Gauvains », qui sert majoritairement à référer à ce personnage. Ainsi, alors qu'on relève 18 occurrences du nom propre employé seul, la formule « mes sire Gauvains » apparaît 140 fois, ce à quoi l'on peut ajouter quelques occurrences présentant d'autres types d'entourage du nom (« icil Gauvains », v. 8491 ; « Gauvains ses niés », v. 8825). C'est cette fois le nom propre sans entourage qui est massivement employé en discours direct, en particulier pour la nomination et l'apostrophe. Les seuls emplois référentiels du nom de Gauvain sans autre précision qui soient assumés par la voix narrative apparaissent dans des propositions incisives ou des phrases introductrices du discours direct. Ce fonctionnement inversé par rapport aux traits associés aux noms des autres protagonistes semble inciter à conclure que l'expression « mes sire Gauvains » est le nom propre du personnage comme héros. Yvain, héros du *Chevalier au lion*, est lui aussi quasiment toujours désigné comme « mes sire Yvains ». On trouve des occurrences du nom propre seul en emploi référentiel lorsque le personnage sombre dans la folie (v. 2776, 2821) et quand il combat Gauvain sans le reconnaître :

Comant ? Vialt donc Yvains ocirre
mon sieignor Gauvais son ami ?
Oïl, et il autresi.
Si voldroit mes sire Gauvais

Yvain ocire de ses mains

ou feire pis que je ne di ? (v. 6064-6069. Comment ? Yvain veut-il donc tuer mon seigneur Gauvain son ami ? Oui, et mon seigneur Gauvain aussi voudrait-il tuer de ses mains Yvain, ou faire pire que cela encore ?⁴).

Pour ce deuxième groupe de héros, l'entourage du nom propre est un signe de dignité : le nom entouré est le nom véritable du héros, lorsqu'il agit conformément aux principes de la cour. Quand il perd ce lien avec la civilisation, ou qu'il menace de rompre le lien contractuel qui l'unit aux autres chevaliers, le nom se défait d'une partie de son entourage.

Ces personnages ne constituent pas des inventions de Chrétien de Troyes, mais le système qui se crée autour de leurs noms n'est pas présent dans le roman antérieur de Wace. Les cinq romans de Chrétien donnent une représentation nouvelle de la société arthurienne et, avec elle, des héros qui s'y illustrent. Pour Erec, Cligès, Perceval ou Lancelot, il s'agit de s'illustrer face au monde arthurien dans lequel ils sont accueillis mais dont ils ne font pas partie initialement. Pour Gauvain et Yvain, le but est de s'illustrer au sein de la cour, sans oublier ses principes : à chaque fois que le personnage s'écarte de sa voie, il perd une partie de son nom, voire son nom tout entier, ainsi que son identité chevaleresque.

2.2. Jean Renart : jeux et évolutions de l'entourage du nom

Dans les deux romans attribués à Jean Renart, l'entourage des noms propres est plus diversifié que chez son prédécesseur : les combinaisons sont nombreuses et les expressions référant à un même personnage plus variées. Dans *L'Escoufle*, les caractéristiques marquantes de l'entourage des noms propres concernent le couple de protagonistes, appelés Guillaume et

⁴ Voir aussi, après le combat, v. 6262.

Aélis. Pour chacun d'eux, l'acte de nomination en récit se fait par le biais du nom propre seul et l'entourage n'apparaît qu'ultérieurement. Le nom de Guillaume est majoritairement employé seul, mais les occurrences d'entourage ne se spécialisent pas dans le discours direct ou les passages digressifs. On observe plutôt une évolution des modalités de la référence au personnage puisque, lorsque Guillaume accède à des responsabilités politiques qui le mèneront à la tête de l'empire, deux nouvelles expressions référentielles font leur entrée dans le roman : « messire Guillaume » (v. 8072, 8100) et « li quens Guillaume » (v. 8388, 8422, 8457, 8470, 8545, 8863). L'héroïne Aélis suit en partie le même parcours, puisqu'elle devient « ma dame Aelis » (v. 8521, 8553, 8913) et « la comtesse Aelis » (v. 8345) à la fin du roman. Mais le nom propre entouré est, dans ce cas, plus fréquent que le nom propre seul. Les deux expressions qui contribuent à cette fréquence sont « la bele Aelis » (6 occurrences) et, surtout, « bele Aelis » (20 occurrences). Alors que tous les actes de nomination font appel au nom propre seul, le parcours romanesque du personnage est, comme pour le héros masculin, assimilable à un enrichissement de son nom par l'adjonction d'un entourage. Si la progression de Guillaume renvoie à une intégration sociale, on ne peut assurément pas interpréter les expressions « la bele Aelis » et « bele Aelis » de la même façon : c'est l'autre roman du même auteur qui semble donner la clé de ces formules.

Dans *Le Roman de la rose ou de Guillaume de Dole*, le nom entouré est largement majoritaire pour le héros Guillaume, qui semble suivre le modèle de Gauvain : « mes sire Guillaumes » est en effet l'expression la plus fréquente (16 occurrences), le nom propre seul n'étant employé que quatre fois (v. 1477, 2338, 2562, 2863). Cela correspond cependant à une modification de l'entourage du nom du personnage : introduit comme « Guillaume de Dole » (v. 2540), il devient « messire Guillaume » en se rapprochant de l'empereur (v. 882, 1009...). L'entourage de son nom est beaucoup plus varié que celui du nom de Gauvain, sans qu'une

expression soit spécialisée dans un type de contexte syntaxique, énonciatif ou narratif, sauf « Cil Guillaume » réservé, comme indiqué ci-dessus, à un passage à tonalité épique et le surnom « Guillaume Aporte bos » (v. 2667, Guillaume Rafle-lances) que lui attribue le jongleur Jouglet, spectateur de ses exploits chevaleresques. À la manière de son homonyme de *L'Escoufle*, le héros se dote, au fil du texte, d'un nom renouvelé et aux contours fluctuants. Liénor, l'héroïne du même roman, voit son nom de baptême employé seul à deux reprises seulement, dans des contextes de nomination (« Sirë, el a non Liénors », v. 791, Seigneur, elle s'appelle Liénor ; « Il n'a si bele jusqu'au Toivre, / fet il, si a non Liénors », v. 3004-3005, D'ici au Tibre, aucune femme n'est aussi belle, dit-il, elle s'appelle Liénor.). Son nom d'héroïne se doit d'être entouré, par des constituants variés. Mais « bele Liénors » est l'expression la plus fréquente, tous contextes d'emplois confondus. Cette désignation, qui rappelle « bele Aelis », fait aussi écho à plusieurs autres noms du *Roman de la rose ou de Guillaume de Dole* : ceux de « bele Mariete », « bele Aude », « bele Aiglantine » etc. qui sont toutes citées dans les pièces lyriques insérées au fil de la trame narrative du roman. Si l'héroïne intègre un groupe, c'est parce qu'au terme de ses aventures, elle reconquiert son honneur qui avait été bafoué par la trahison du sénéchal du roi, lors d'une scène judiciaire où elle témoigne de sa maîtrise du langage ; elle s'intègre ainsi au système politique et social en devenant impératrice. Mais elle entre aussi dans une société poétique, liée à la lyrique médiévale, rejoignant en particulier le groupe des jeunes filles mobiles des chansons à danser et des chansons de toile insérées, dont elle suit les traces en prenant en main son destin⁵. La variation de l'entourage du nom propre chez Jean Renart est commandée par deux principes : d'une part, l'évolution du personnage, qui traverse des groupes et gagne un statut social, d'autre part, des héritage et une contamination par des genres littéraires divers, dont se plaît à

⁵ Sur les relations entre les héros du roman et les types lyriques, voir Baumgartner, 1981.

jouer Jean Renart, auteur d'un roman « sur la littérature » (Zink, 1979) à qui la critique reconnaît parfois un talent de parodiste (Arseneau, 2012).

Conclusion

Les deux auteurs s'opposent par leur rapport à la stabilité et à la variation. Chez Chrétien de Troyes, il y a toujours, pour un personnage, une expression majoritaire, les autres étant d'emploi marginal : l'entourage du nom, présent ou absent, illustre un statut relativement fixe. Cela n'exclut pas une problématisation des personnages, mais cette dernière est toujours décrite comme une perte par rapport à ce statut acquis, et elle se traduit stylistiquement par un appauvrissement de l'entourage du nom ou une perte de ce nom⁶. Chez Jean Renart, l'instabilité de la référence est la règle. Elle se nourrit d'une virtuosité intertextuelle et d'une nouvelle vision du personnage, dont la plus grande malléabilité se traduit par des changements autour du nom. S'il y a une évolution, de Chrétien de Troyes à Jean Renart, elle n'est donc pas en rapport avec les développements de l'anthroponymie à la même époque. La différence porte plutôt sur la nature du personnage, désormais plus soumis aux fluctuations d'identité qu'il ne l'était chez le maître champenois, quelques décennies auparavant.

⁶ Pour des considérations plus générales sur les rapports entre les modalités de la référence et l'élaboration du personnage dans les romans des XII^e et XIII^e siècle, voir Obry, 2013.

« L'entourage du nom propre dans le roman médiéval : Chrétien de Troyes et Jean Renart », dans *Seuils du nom propre*, dir. Nicolas Laurent et Christelle Reggiani, Limoges, Lambert-Lucas, « Études linguistiques et textuelles », 2017, p. 23-34.

Preprint

Bibliographie

Éditions de référence des textes analysés

CHRÉTIEN DE TROYES, *Erec et Enide*. Éd. Mario Roques (1953). Paris : Champion.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Cligés*. Éd. Alexandre Micha (1982). Paris : Champion.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Lancelot ou le Chevalier de la charrette*. Éd. Mario Roques (1983).

Paris : Champion.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Yvain ou le Chevalier au lion*. Éd. Mario Roques. (1978). Paris :

Champion.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Le Conte du Graal (Perceval)*. Éd. Félix Lecoy (1975). Paris :

Champion.

JEAN RENART, *L'Escoufle*. Éd. Franklin Sweester (1974). Genève : Droz.

JEAN RENART, *Le Roman de la rose ou de Guillaume de Dole*. Éd. Félix Lecoy (1979). Paris :

Champion.

Études citées

ARSENEAU, I. (2012), *Parodie et merveilleux dans le roman dit réaliste au XIII^e siècle*. Paris :

Classiques Garnier.

BAUMGARTNER, Emmanuèle (1981), « Les citations lyriques dans le *Roman de la Rose* de

Jean Renart ». *Romance Philology* 35-1, p. 260-266.

BECK, P. (éd.) (1997), *Genèse médiévale de l'anthroponymie modernes*, tome IV, *Discours*

sur le nom : normes, usages, imaginaire (VI^e-XVI^e siècles). Tours : Publications de

l'Université de Tours.

GARY-PRIEUR, M.-N. (1994), *Grammaire du nom propre*. Paris : PUF.

« L'entourage du nom propre dans le roman médiéval : Chrétien de Troyes et Jean Renart », dans *Seuils du nom propre*, dir. Nicolas Laurent et Christelle Reggiani, Limoges, Lambert-Lucas, « Études linguistiques et textuelles », 2017, p. 23-34.

Preprint

JAMES-RAOUL, D. (2007a), « L'anonymat définitif des personnages et l'avènement du roman :

l'apport de Chrétien de Troyes ». In : Connochie-Bourgne, C. (dir.), *Façonner son personnage au Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, p. 135-144.

JAMES-RAOUL, D. (2007b), *Chrétien de Troyes, la grille d'un style*. Paris : Champion.

JONASSON, K. (1994), *Le Nom propre. Constructions et interprétations*. Paris : Duculot.

KLEIBER, Georges, « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français ». *Revue québécoise de linguistique* 19-1, p. 11-32.

NOAILLY, M. (1991), « 'L'énigmatique Tombouctou' : nom propre et position de l'épithète ». *Langue française* 92, p. 104-112.

OBRY, V. (2013), *'Et pour ce fu ainsi nommee' . Linguistique de la désignation et écriture du personnage dans le roman français en vers des XII^e et XIII^e siècles*. Genève : Droz.

PLET-NICOLAS, F. (2007). *La Création du monde. Les noms propres dans le roman de Tristan en prose*. Paris : Champion.

VENCKELEER, T. (1975), « 'Rollant li proz'. Contribution à l'histoire de quelques qualifications laudatives en français du Moyen Âge. Lille : Presses de l'Université Lille III.

WILMET, M., « Le démonstratif dit 'absolu' ou de 'notoriété' en ancien français ». *Romania* 100, p. 1-20.

ZINK, M. (2014) [1979], *Roman rose et rose rouge. Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole de Jean Renart*. Paris : Les Belles Lettres.